Herbeys Infos

Bulletin Municipal

N° 156, juin/juillet/août 2009

Editorial de Madame Le Maire

Les travaux pour la nouvelle mairie ont commencé le 16 juin 2009 pour une durée d'environ 10 mois.
Les élus et le personnel sont impatients de pouvoir, d'ici quelques mois, vous recevoir dans des locaux agréables, accessibles à tous.

Parallèlement, une réflexion sur le devenir de la mairie actuelle est menée : une commission composée d'élus, d'agriculteurs, d'Herbigeois représentatifs de la population et avec l'aide de l'ARDEAR (Association Régionale et Départementale de Développement de l'Emploi Agricole et Rural) s'est créée et s'est réunie récemment.

Les travaux d'assainissement du Plâtre ont débuté, eux aussi, à la même date. Une déviation a été mise en place afin de garantir la sécurité sur le chantier. Le chemin du Plâtre sera refait « en enrobé » à l'automne ainsi que la route du Villard de la place jusqu'au chemin du Goûter.

Je souhaite une bonne retraite à Lucette Ribet, la Directrice de l'école, et mes remerciements pour ces 13 années auprès de vos enfants.

Je souhaite à chacun de vous un bon été et de bonnes vacances. Nous nous retrouverons en septembre avec encore des projets et des envies afin qu'Herbeys reste un village où il fait bon vivre.

Brigitte Goillot

Pas de bulletin municipal en août.
Le Maire, le Conseil Municipal
et le comité de rédaction
souhaitent à tous de bonnes vacances !

Prochain Conseil municipal : 25 août à 19h00

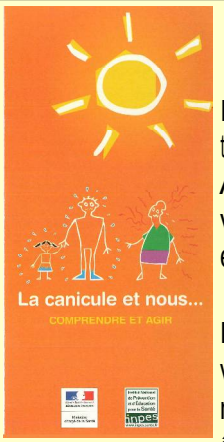

PLAN CANICULE

Le risque de canicule est toujours présent.
Aussi nous en profitons pour vous rappeler quelques conseils en dernière page du bulletin.

La canicule est plus difficilement vécue par les plus fragiles d'entre nous, en particulier les personnes âgées. Nous recommandons aux anciens de donner des nouvelles à leur entourage (parents, voisins) et nous invitons les personnes âgées isolées, les personnes handicapées et les personnes fragilisées, sans famille proche, à s'inscrire en mairie, afin que nous prenions régulièrement de leurs nouvelles.
Nous demandons à nos concitoyens de nous contacter s'ils constatent une situation délicate chez une personne vivant seule.
Tel mairie : 04.76.73.63.76
Si vous ressentez l'un des symptômes suivants : grande faiblesse, grande fatigue, étourdissements, vertiges, troubles de la conscience, nausées, vomissements, crampes musculaires, température corporelle élevée, soif et maux de tête, appelez le 15.
Si vous êtes en présence d'une personne qui tient des propos incohérents, perd l'équilibre, perd connaissance, et/ou présente des convulsions, appelez le 15.

Sommaire

CR du conseil juin et juillet	pages 2,3 et 4
Elections	pages 5
Infos diverses	pages 6,9,10,11,12
Commissions	pages 7
Tribune Energie	page 8
Intercommunalité	pages 11
Vie quotidienne	page 13
Infos jeunes	page 14
Annonces	page 15
Ca s'est passé…	page 15,16
Bibliothèque	page 17
Associations	page 18
Ecole/Musique	page 19
Infos Canicule	page 20

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 9 JUIN 2009 à 19h10

Présents : Jean-Noël CAUSSE, Thierry CLAUSSE, Anne GACHON-CLAY, Brigitte GOILLOT, Michel MATHIEU, Roger NISOL, Philippe REGO, Nathalie VAN BIERVLIET, Jean-Philippe REILLER, Vincent GALLOY, Aida MATERIC, Pascale LECLERCQ.

La séance commence par une présentation de la gestion forestière par M. EL DARRAGI de l'ONF, gestionnaire de la forêt communale à Herbeys. Présentation sera faite de la proposition de travaux pour 2010 car les dossiers de demandes de subventions au Conseil Général doivent être déposés avant fin août 2009.

En synthèse, Herbeys : « petite forêt, grosse activité »

La route forestière : la route forestière réalisée est un peu large pour le moment : cela apporte de la lumière dans un versant humide et permettra de sécher la route. Les abords « en trop » seront vite recolonisés par les saules et les bouleaux notamment. L'empierrement a été réalisé avec des matériaux récupérés sur place. La réception définitive des travaux est prévue pour la rentrée de septembre. Deux barrières seront posées pour limiter l'accès et un panneau d'interdiction de circulation des véhicules à moteur, sauf pour les riverains. Toute violation de cette interdiction sera punie d'une amende de 135€. Rappel : cette route a été subventionnée à hauteur de 70% par le FEDER et le Conseil Général.

Nouvel aménagement de la forêt : projet à venir. Le nouveau plan est en préparation. Le précédent a couvert la période de 2000 à 2009.

Travaux sylvicoles : Programme de travaux d'environ 7000€ subventionnés à 50% par la Région et la Conseil Général pour une période de 2 ans. On souhaite lancer le programme 2010. Objectif : préparer l'avenir en travaillant la qualité de notre forêt. Pour rappel en 2008 la vente de bois a rapporté 20 k€.

Coupe sur la Taillat : elle est très importante car maladie sur les châtaigniers. L'objectif est de vendre les bois tant qu'ils ont encore de la valeur marchande. Sur cette zone, on laisse repousser les autres espèces naturellement présentes.

Plantation sous les 4 Seigneurs : parcelle rasée suite à arbres malades. La société Guigoz subventionne les plantations et notre dossier a été retenue : 14 k€ pour 2 hectares. Les espèces à planter sont essentiellement des merisiers, érables, chêne, sormier, ... essences adaptées à notre environnement, financièrement intéressantes, et aussi en développement durable. Certaines de ces espèces sont très intéressantes pour la biodiversité et les oiseaux. Les enfants de l'école participeront à la plantation à l'automne.

Les jeunes du CMEJ ont prévu eux-aussi, avec Philippe REGO, une intervention pour les 10 ans du CMEJ et la présentation de différents projets.
Ces interventions se termineront à 20h00.

Historique des 10 années :
* Groupe de jeunes encadrés par des adultes : 2-3 réunions par trimestre

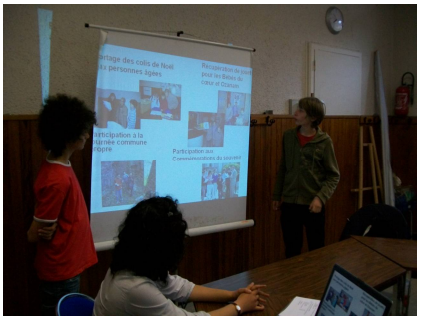

* Organisation de manifestations culturelles et sportives : soirées cinéma, réflexions citoyennes etc... participation à la journée propre, distribution des colis aux personnes âgées, récolte des jouets pour les Restos du Cœur et Ozanam, participation à la commémoration du 8 mai.
* Tous les projets ont une vocation éducative, une dimension citoyenne (implication d'associations type UNICEF et APF par exemple) et ont pour objet de participer à la vie communale. A titre d'exemple, l'année dernière a été organisée, grâce à M.Issindou, député, la visite à l'Assemblée Nationale.

Projet 2009 : terrain à bosses
* A l'origine : demande ancienne (depuis 2003) d'une piste vélo et suite à la création d'une piste VTT « sauvage » illégale dans les bois par des jeunes de la commune (la gendarmerie a imposé son démontage), évolution du projet vers une piste de bosses sur 3 rangées (Dirt) sur le terrain plat au dessus des tennis. Il est important de signaler qu'une piste de descente est difficile à réaliser: terrain, responsabilité, aspects techniques, risque...
* Différentes rencontres des jeunes avec les élus, le SIPAVAG, l'association (Clodo trail), contacts, rencontre avec animateurs et le service jeunesse de la commune de Domène...
* Expérience de Domène (visite sur place, un élu et 4 jeunes) qui a déjà réalisé ce type de projet. Un panneau serait installé pour indiquer toutes les mesures de sécurité. Ce type d'installation ne demande pas beaucoup d'entretien.
* Difficultés de réalisation : le talus qui devra être consolidé et le contrebas sécurisé.
* Avantages : l'accès pompier existe déjà et ce serait à côté du terrain de sport et constituerait ainsi un ensemble cohérent.
* Problèmes soulevés : infrastructure nécessaire pour les talus et l'utilisation actuelle de ce terrain par d'autres associations (tennis)
* Le budget reste à déterminer.

Madame Le Maire intervient pour préciser qu'un inventaire foncier de la commune est actuellement à l'étude et qu'on regarde si un autre terrain ne serait pas plus approprié.

Par ailleurs, une réunion est prévue avec tous les intervenants et acteurs de ces terrains de sport pour une meilleure concertation et pour recueillir l'avis de chacun.

DEBUT CONSEIL MUNICIPAL : Ouverture de séance : 20h30

Secrétaire de séance : Aïda MATERIC
Absents excusés : Jean-Pierre DECAVELE (procuration à Anne GACHON-CLAY), Michèle LAURENT-RITOUD (procuration à Pascale LECLERCQ), Vincent GALLOY (procuration à Jean-Noël CAUSSE)

Approbation du procès verbal du précédent conseil municipal

Suite à l'envoi du PV aux élus, aucune remarque n'est remontée. Il est donc proposé à approbation en l'état.
Pour : unanimité

Avancement de grade : création d'un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet et suppression du poste d'adjoint technique de 1ère classe.

Conformément aux règles de déroulement de carrière dans la FPT, le Centre de Gestion nous informe qu'un agent remplit les conditions pour être proposé à l'avancement de grade.
M. DIDIER Fabrice est actuellement Adjoint technique de 1ère classe et peut passer Adjoint technique principal de deuxième classe.
La commune doit créer un poste à ce grade avant de nommer l'agent sur ce poste par arrêté. La commune propose dans le même temps la suppression du poste au grade actuel qui sera effective après nomination de l'agent.
La commune a pris position de ne pas limiter le nombre d'avancement de grade possible (ratio promu / promouvable possible) vu l'effectif raisonnable de la collectivité, et sous réserve que l'agent apporte satisfaction (délibération du 4 mars 2008).
Il est donc proposé de créer un poste d'adjoint technique principal de deuxième classe à temps complet à partir du 1er juin 2009 et de supprimer le poste d'adjoint technique de 1ère classe (vu l'accord favorable du Comité Technique Paritaire auprès du CDG).
P.L. Est-ce que cet avancement suppose une augmentation de salaire ?
R. non
R.N. Depuis combien de temps cet agent est sur son poste ?
R. 9 ans
Pour : unanimité

Programme de travaux en forêt communale et demande de subvention pour l'année 2010

Suite à la présentation par l'ONF (vois plus haut).
Synthèse des travaux : 4 hectares pour la parcelle 8. Subvention de 50% sur 7300 €HT répartis sur 2 ans. Dossier à déposer avant fin août pour réalisation à partir de 2010.
La délibération a pour objet d'autoriser Mme le Maire à présenter le dossier de subvention.
Pour : unanimité

Tarifs eau et assainissement 2009/2010

Présentation par Mme le Maire. L'augmentation est proposée est de 2% soit :

-	Part fixe	49.16€
-	Location compteur	8.34€
-	M3 eau consommée	1.24€
-	Embouches	0.40€
Taxe communale assainissement		0.96€

Pour : unanimité

Informations

Renouvellement du contrat « Restauration scolaire » et fourniture de repas aux personnes âgées. *N Van Biervliet*
La commune a souhaité retravailler le cahier des charges en matière de "restauration collective" afin d'améliorer la qualité des repas proposés aux Herbigeois. Ce travail a été réalisé en partenariat avec l'Association de Développement de l'Agriculture dans l'Y Grenoblois et l'Association pour le Développement de l'Agriculture Biologique. L'association de Parents d'Elèves a été impliquée lors de la rencontre du mois de juin 2009. Le Cahier des Charges vise à amener les prestataires à améliorer la qualité des produits utilisés dans la constitution des repas en intégrant d'avantage de produits de saison, en minimisant les produits à base de viande reconstituée et de produits industriellement transformés et en intégrant plus de produits labellisés BIO et/ou produits équitables
Consultation lancée le 4 juin. Décision avant le 3 juillet 2009

2 nouvelles propositions ont été mentionnées dans le nouveau cahier des charges :
* Possibilité de fournir des repas du soir pour les personnes âgées
* Création d'une commission « menu » à laquelle la Commune associera le personnel et des parents dont les enfants mangent régulièrement à la cantine.
Le contrat est prévu pour 2 ans. Il est précisé qu'il est actuellement discuté à la CCSG d'une éventuelle création d'une cuisine internalisée pour le sud grenoblois. Parallèlement est à l'étude une légumerie à l'échelle de l'agglomération.

- Travail fait avec le CDG sur les régimes indemnitaires du personnel communal. Information aux élus (avec participation du CDG) le lundi 29 juin à 19h00.
- Lancement des travaux d'assainissement chemin du Plâtre le 15 juin (réunion publique semaine dernière) Il s'agit d'une tranche supplémentaire d'assainissement. A l'issue des travaux, le chemin sera goudronné.
- Début des travaux pour la Nouvelle Mairie (phase de démolition) pour une durée d'environ 10 mois.
- Volontaires attendus pour aider l'organisation de la fête de la musique ce samedi (journée et soirée)
- Commission Nature a organisé une réunion « mode d'emploi des composteurs » : 20 participants.

Taux de participation à 60% aux dernières élections européennes !

Prochain Conseil municipal :
7 juillet à 19h00

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 7 JUILLET 2009 à 19h10

Présents : Thierry CLAUSSE, Anne GACHON-CLAY, Brigitte GOILLOT, Michel MATHIEU, Roger NISOL, Philippe REGO, Nathalie VAN BIERVLIET, Jean-Philippe REILLER, Vincent GALLOY, Aida MATERIC, Michèle LAURENT-RITOUD.

Secrétaire de séance : Michel MATHIEU
Absents excusés : Jean-Pierre DECAVELE (donne procuration à Michèle LAURENT-RITOUD), Jean-Noël CAUSSE (donne procuration à Vincent GALLOY)
Absent : Pascale LECLERCQ,
Ouverture de séance : 19h15

Avant l'ouverture, Mme le Maire demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour : délibération pour autoriser le Maire pour demander une subvention pour les travaux d'aménagement et de sécurisation de la liaison centre bourg / école.
Vote : unanimité

Approbation du procès verbal du précédent conseil municipal
Intégration des diverses remarques par mail.
Vote : unanimité

Avancement de grade suite à examen professionnel : création d'un poste d'adjoint technique de 1ère classe à temps complet et suppression du poste d'adjoint technique de 2ème classe.
M. DI CESARE Nicolas est actuellement Adjoint technique de 2ème classe et a réussi l'examen professionnel d'Adjoint technique de première classe : il peut donc avancer de grade.
Il est proposé de créer un poste d'adjoint technique de 1ère classe à temps complet à partir du 1er juillet 2009, avant de nommer l'agent sur ce poste par arrêté. Le Maire propose dans le même temps la suppression du poste au grade actuel qui sera effective après nomination de l'agent.
Vote : unanimité.

Création d'un poste d'adjoint technique de 2ème classe à temps non complet (55,32 %) à partir du 1er septembre 2009, pour le service cantine garderie
Il s'agit d'un emploi créé en CDD depuis septembre 2006 (1h30 par jour au départ) pour faire face à l'augmentation du nombre d'enfants. Ce poste a fait l'objet de plusieurs augmentations de temps de travail. L'agent était recruté sur la durée de l'année scolaire par le biais de CDD pour besoins occasionnels et saisonniers (3 contrats par an renouvelés sur 3 ans = 9 contrats de travail).
Le temps de travail pour les besoins du service s'est stabilisé à 6h par jour (dernière réévaluation datant de décembre 2008). Elle est chargée également de remplacer l'agent au portage des repas à domicile.
Le recours aux CDD étant limité par la Loi à un nombre de cas restrictif (remplacement, augmentation temporaire de charge de travail, poste ne correspondant à aucun grade…), il convient de régulariser ce poste en le rendant statutaire.
Dans ce cas, il rejoint le régime des autres agents du service qui ont leur temps de travail annualisé.

Il est proposé au conseil municipal de créer un poste d'encadrant cantine-garderie au grade d'adjoint technique territorial de 2ème classe, à temps non complet, à partir du 1er septembre 2009.
L'évaluation du temps de travail annualisé correspond à 55,32 % d'un temps complet.
Les missions du poste sont la préparation et l'encadrement de la cantine, la garderie du soir et le remplacement de l'agent au portage des repas pendant ses congés annuels.
Vote : unanimité.

Demandes de subventions au Conseil Général
- Travaux de sécurisation des abords de l'école : présentation par Aida MATERIC
Afin de sécuriser les abords de l'école, une étude géomètre a été effectuée ce printemps. La DDE de Vizille, service ATESAT (assistance à maîtrise d'ouvrage pour les communes), a été chargée de réaliser un projet d'aménagements de sécurité. Le périmètre englobe, dans un premier temps, le croisement de la route départementale RD112 avec la route principale du village ainsi que la RD 112 devant l'école. Le projet prévoit, dans les grandes lignes : sécurisation des piétons, visibilité des véhicules, rétrécissement de chaussée, ralentisseur (demande à faire au Conseil Général).
La DDE a effectué un chiffrage des travaux portés par la commune : l'estimation est de 26 079 € HT. La commune souhaite déposer une demande de subventions auprès du Conseil Général pour 2010.
Il faudra également prévoir des études pour l'aménagement et la sécurisation devant l'école maternelle ainsi que sur la portion chemin du Cholet/terrain de sports. Des aménagements sont proposés et seront discutés en commission sécurité (exemple bandes rugueuses, stop sur le RD112 au niveau du Cholet…)
La commune souhaite présenter le projet au Conseil Général pour les travaux qui relèvent complètement de la RD112.
Il est demandé au Conseil Municipal de donner son accord sur le projet et d'autoriser le Maire à solliciter l'aide financière du Conseil Général de l'Isère pour 2010.
Vote : unanimité.
- Travaux route (programme triennal) :
En cours d'élaboration. Présentation par Thierry CLAUSSE.
Demande de subvention sera soumise au vote du CM fin août.
L'étude actuelle sur le classement des voies communales conditionne en partie ce programme.

Informations
Montant de la dotation pour le recensement de la population : 2678€
Projet de commerce de produits locaux dans le bâtiment de la mairie qui deviendra vacant : création d'un groupe de travail composé d'élus, de la Présidente du Club des 4 Seigneurs, d'un Herbigeois retraité, d'agriculteurs, d'une commerçante.
L'Association Régionale de Développement de l'Emploi Agricole et Rural (ARDEAR) nous aide à porter le projet. Le FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) est également sollicité par le biais de la CCSG.
La ligne à HT électrique qui passe actuellement au-dessus du terrain de sport et des tennis va être enfouie par ERDF à partir de l'automne.
Travail de sensibilisation pour tous les propriétaires de parcelles traversées par un cours d'eau afin de bien entretenir les cours d'eau, et d'intégrer la nécessité de faire des demandes d'autorisation avant tout travail.

Prochain Conseil municipal : 25 août à 19h00

ELECTIONS

Comme lors de chaque élection, les Herbigeois ont encore prouvé leur citoyenneté : presque 60% de participation.

Toute la journée vous avez été accueillis par : Th.Clausse, A.Gachon-Clay, A.Matéric, R.Nisol, M.Mathieu, N.Van Biervliet, J.P.Reiller, V.Galloy, J.N.Causse, B.Goillot, S.Amroun, P.Sion.

Un grand merci à chacun d'eux.

Sally Amroun

COMMUNE d'HERBEYS

ELECTIONS EUROPEENNES — **Scrutin du 7 juin 2009**

INSCRITS:	1048
VOTANTS:	621
PARTICIPATION	59,26%
BLANCS:	1
NULS:	12
EXPRIMES:	608

n°	nuance	CANDIDAT	TABLE 1	TABLE 2	TABLE 3	TOTAL	% EXPRIMES
1	LCMD / MODEM	M. BENNAHMIAS Jean-Luc	11	19	14	**44**	7,24%
2	LFN / Front national	M. LE PEN Jean-Marie	7	5	9	**21**	3,45%
3	LAUT / Solidarité Liberté...	M. CHAUVIN Matthieu	0	1	0	**1**	0,16%
4	LAUT	M. MEDEVILLE Jérôme	0	0	0	**0**	0,00%
5	LEXG	Mme ARTHAUD Nathalie	0	0	0	**0**	0,00%
6	LDVD / Debout la République	Mme VIANES Michèle	4	3	1	**8**	1,32%
7	LVEC / Europe Ecologie	Mme RIVASI Michèle	64	57	66	**187**	30,76%
8	LAUT	M. GARINO Christian	0	0	0	**0**	0,00%
9	LDVD	M. DUFRENEY Daniel	0	0	0	**0**	0,00%
10	LEXG / NPA	M. JENNAR Raoul	7	8	4	**19**	3,13%
11	LEXG	M. RICERCHI Christophe	0	0	0	**0**	0,00%
12	LMAJ / Majorité	Mme GROSSETETE Françoise	70	78	53	**201**	33,06%
13	LDVD	M. GAUTRON Jacques	0	0	0	**0**	0,00%
14	LCOP / Front de Gauche	Mme VERGIAT Marie-Christine	9	6	7	**22**	3,62%
15	LDVG	M. BARIOL Philippe	0	0	0	**0**	0,00%
16	LAUT	M. HAMEL Dominique	0	0	0	**0**	0,00%
17	LDVD / Protéger nos emplois..	M. LOUIS Patrick	2	4	4	**10**	1,64%
18	LAUT / Alliance écologie indép	M. LALANNE Francis	4	7	9	**20**	3,29%
19	LDVG	Mme VITAL Annie	0	0	0	**0**	0,00%
20	LSOC / parti socialiste	M. PEILLON Vincent	18	26	30	**74**	12,17%
21	LAUT / Résistance	M. ESPINOSA Victor Hugo	1	0	0	**1**	0,16%
		Total	197	214	197	**608**	100,00%

PS 07/06/2009

Informations diverses

Mairie d'Herbeys

herbeys.fr
Téléphone : 04 76 73 63 76
Fax : 04 76 72 09 65
Email : commune.herbeys@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture de la mairie au public :
Lundi au samedi : 8h30/11h30
Mardi : 18/20 h
Réception du Maire: Du lundi au vendredi sur RDV de 9h à 11h

***

Marché d'Herbeys

à côté de la mairie - Produits locaux.
Le dimanche de 9h à 12 h.

***

Permanences de l'architecte consultant

M. SERAUDIE assure des permanences dans les différentes mairies du Sud Grenoblois, les vendredis de 16h à 19h :

Prochaines séances :

Vendredi 29 mai	Mairie de Jarrie
Vendredi 5 juin	Mairie de Vaulnaveys le Bas
Vendredi 12 juin	Mairie de Brié et Angonnes
Vendredi 19 juin	Mairie de Champagnier

« Madame le Maire demande l'avis de l'architecte conseil pour statuer sur les permis de construire et autres autorisations et déclarations d'urbanisme»

RDV : Tel : 04 76 68 84 60 (CCSG)

***

Déchèterie de Vaulnaveys

Route de Brié à Vaulnaveys - Le Haut
Tél.: 04-76-03-26-80
Horaires d'ouverture

Mardi,	8h30/11h30 et 14h/17h30
Mercredi,	8h30/11h30 et 14h/17h30
Vendredi,	8h30/11h30 et 14h/17h30
Samedi,	8h30/11h30 et 14/17h30

Des cartes d'accès aux déchèteries intercommunales sont disponibles en mairie*

Ramassage des poubelles : le mercredi matin.

***

Bibliothèque: Horaires d'ouverture

Mercredi de 10h à 12h et de 15h30 à 17h30
Samedi matin de 10h à 12h

***

Nouveaux arrêtés du 12 mai 2009 suite à une modification préfectorale

Horaires à respecter pour le brûlage des végétaux
Jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h
Les samedis de 8h à 12h et de 14h à 18h
Interdit dimanches et jours fériés
Périodes interdites pour le brûlage des feux:
du 15 février au 30 avril et
Du 15 juillet au 30 septembre

Horaires des tondeuses et machines à respecter
Jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 18h
Interdit dimanches et jours fériés

***

Conciliateur de justice à Eybens 04-76-60-76-22

La mairie sera fermée lundi 13 juillet et les samedis 18 et 25 juillet ainsi que les 1, 8 et 15 août.

RELEVE DES COMPTEURS D'EAU PAR LE SIEC

(Syndicat Intercommunal des Eaux de Casserousse)

Le SIEC a débuté début juin sa tournée pour les relevés de compteurs, merci de bien penser à rendre vos regards accessibles et vos compteurs lisibles.

MISE EN ŒUVRE DU PASSEPORT BIOMETRIQUE

Depuis le 14 mai 2009, les communes, dont la liste est fixée par arrêté préfectoral, détentrices des dispositifs de recueil des demandes de passeports biométriques, sont seules habilitées à accueillir ces demandes. La mairie d'Herbeys n'instruit donc plus de demandes de passeports depuis cette date. Voici la liste des communes habilitées :
Eybens (sur rendez-vous), Echirolles, Fontaine, Grenoble, Domène, Meylan, Pont de Claix, Saint Martin d'Hères, Saint Egrève, Vif, Allevard, Bourg d'Oisans, Crémieu, L'Isle d'Abeau, La Côte Saint André, Mens, La Mure, Pont de Beauvosin, Roussillon, Saint Marcellin, Sassenage, Villards de Lans et Voiron.

RECOMMANDATIONS PREFECTORALES

Nous vous informons que suite aux recommandations de la Préfecture, la sirène des pompiers sera testée tous les 1ers mercredis de chaque mois à midi.

Les éléments pour le prochain bulletin, qui paraît vers le 10 de chaque mois, doivent parvenir sur disquette, clé USB ou par e-mail en mairie avant le 25 du mois précédent. Les éléments qui nous parviendraient après cette date seront pris en compte dans le bulletin suivant. Il est bien sûr possible de récupérer ensuite vos disquettes ou clés USB au secrétariat de mairie.

Impression : Mairie d'HERBEYS - 580 exemplaires

Adresse e-mail du bulletin

Vous pouvez envoyer vos annonces à faire paraître dans le bulletin à une nouvelle adresse :
bulletin@herbeys.fr

Sous-commission « Bulletin municipal»
Comité de rédaction:
Directrice de publication : Brigitte GOILLOT
Rédacteur principal: Philippe REGO
Secrétaire de rédaction: Sandrine CHAPEL
Rédacteurs: Michèle LAURENT-RITOUD, Roger NISOL, Nathalie VAN BIERVLIET, Marie-Thérèse EYMERY
Rapporteur de la commission Information-Concertation-Communication: Nathalie VAN BIERVLIET

Commissions

Le Groupe de Travail Nature (GTN) s'est réuni le 7 mai.
Après avoir reçu de Jean-Noël CAUSE des informations portant sur : le fonctionnement de la CCSG (Communauté de Communes du Sud Grenoblois), le fonctionnement des CDRA (Contrats de Développement Rhône-Alpes), l'étude en cours pour des repas bios à l'école, le projet de légumerie à Champ-sur-Drac, le groupe nature a travaillé sur :
La journée commune propre, qui fut un succès, et pour laquelle le groupe propose en 2010 une réunion préparatoire pour « peaufiner » l'organisation ;
Le compostage, pour lequel le groupe :
- donne la priorité aux actions individuelles susceptibles de réduire les déchets ménagers à la base, par la pratique du compostage à domicile ;
- recommande que le projet d'école 2009-2010 intègre, entre autres, une sensibilisation à la pratique du compostage ;
- souhaite, avec l'accord préalable de la mairie, entrer en contact avec d'autres communes ayant déjà pris des initiatives en matière de traitement des déchets verts (compostage collectif, broyage, ...) ;
Les corridors biologiques : avec l'accord préalable de la mairie, du personnel compétent du Conseil Général pourrait venir exposer au GTN la méthode d'étude et de recommandation des corridors biologiques en Isère, et examiner les impacts possibles sur notre commune.
Une prochaine réunion, avant les vacances, devrait permettre de travailler sur le thème des chemins SIPAVAG , thème qui sera probablement d'actualité à l'occasion de la rencontre européenne du cheval qui aura lieu en Juillet 2010 à Vizille.
Notons enfin qu'une nouvelle bonne volonté (Christine POULIQUEN) s'est manifestée pour participer aux travaux de ce GTN, ce qui porte à 5 le nombre de non-élus de ce groupe.

Maurice BOTREL,
secrétaire de séance

UAE. Sous-commission Energie Habitat.
Réunion du jeudi 18 juin.

Cette réunion n'était pas prévue. La décision de la tenir a été prise suite à l'annulation de celle du lundi 8 juin, rendue nécessaire par le trop grand nombre de désistements de dernière minute. Nous nous sommes volontairement limités à la dernière lecture de la version mise à jour du document technique élaboré depuis quelques mois déjà par Melle Aude Bailly, Ingénieur, herbigeoise et membre de la sous-commission, à propos des Panneaux Photovoltaïques, en abrégé PV. Nous nous étions engagés depuis notre réunion du 4 mai à faire paraître cette étude sans faute dans le BM de juin. C'est chose faite, cf page 7 et 8 du présent BM. Les éléments fournis sont surtout techniques, complétés par un résumé des aspects financiers : aides et subventions, coûts d'installation et de raccordement au réseau d'EDF, prix de vente de l'énergie produite, inhérents à cette technique de production individuelle d'énergie électrique à partir de la source gratuite et renouvelable qu'est le rayonnement solaire. Des questions nous seront certainement posées et nous tenterons d'y répondre au mieux de nos connaissances. Prochaine réunion le lundi 7 septembre à 18 h 15, salle du conseil. Ordre du jour : bilan de la première année d'existence de la sous-commission et redéfinition des objectifs.

R Nisol, rapporteur
Courriel : rg.nisol@orange.fr

Tribune Energie

"Produire de l'électricité solaire" (texte adapté de l'article paru dans *La Maison écologique* n°47 d'octobre - novembre 2008)

1/ Technologies disponibles et modes d'installation
* 90% du marché du photovoltaïque (PV) est couvert par les cellules en silicium mono- ou poly-cristallin sous forme de plaquettes.
* 10% par les couches minces (encore rare sur les toits des particuliers) qui présentent l'intérêt d'être souples et de demander moins d'énergie pour leur fabrication avec cependant un inconvénient : leur rendement plus faible.
Ainsi, pour une puissance d' 1 kWc (c pour crête), il faut 7 m² de silicium monocristallin (rendement 13 à 17%) et 15 m² de silicium amorphe sous forme de couche mince (rendement 5 à 8%).
Pour l'installation de panneaux PV intégrés en toiture (et non en surimposition), deux techniques sont en général employées : soit mise-en-place d'une étanchéité (plaques de polyéthylène ou bacs acier) sous les modules PV de type standard soit, installation de modules PV assurant eux-mêmes l'étanchéité de la toiture (« tuiles PV »). Cette dernière solution semble préférable (peu de risques de dégradation de l'étanchéité du toit).
Dans tous les cas, il est important de s'assurer que le professionnel dispose bien d'une garantie décennale et le cas échéant, demander à voir des installations similaires.

2/ Facteurs influençant le rendement
- Localisation géographique: 1 kWc "donne" 900 kWh/an dans le Nord de la France contre 1300 kWh/an dans le Sud.
- Orientation des modules PV: rendement maximal plein Sud (perte de 5% pour +/- 30° par rapport au Sud). Pour des installations dont l'orientation s'écarte franchement su Sud, il est conseillé d'étudier au cas par cas la baisse de rendement attendue.
- Inclinaison du toit: 30 à 35° (mais rendement OK entre 15° et 50°). Si les modules sont posés horizontalement, le rendement chute de 10% et de 40% si les modules sont verticaux !

Température des modules: augmentation de température notable dans le cas de l'intégration des modules en toiture pouvant engendrer une perte de rendement de 7 à 8% en été lors de fortes chaleurs.
Exemples pour des panneaux PV intégrés en toiture et revente de toute l'électricité produite:
* maison A située en Isère avec un toit de 30° orienté plein Sud (consommation de 3000 kWh/an)
Puissance crête du kit à installer ~ 2730 Wc et gain annuel ~ 1807 euros
* maison B située en Isère avec un toit de 45° orienté à 30° par rapport au Sud, même conso. que A.
Puissance crête du kit à installer ~ 3030 Wc et gain annuel ~ 1805 euros
➔ le gain annuel est identique; seul le retour sur investissement sera plus long dans le cas B.

3/ Coût d'investissement et aides allouées
En moyenne, 7 à 8 euros / Wc pour un système standard intégré en toiture (fourni, posé), soit de 21000 à 24000 euros pour une puissance de 3 kWc (NB: 4 euros par Wc en Allemagne !).
Coût du raccordement au réseau: 500 à 600 euros si revente de toute l'électricité et 100 à 500 euros si vente du surplus uniquement.
Location du compteur + accès au réseau: 26 à 57 euros TTC / an
TVA à 5.5% pour une maison de plus de 2 ans et une puissance inférieure à 3 kWc.
Les aides:crédit d'impôt de 50% du prix d'achat du matériel (jusqu'en 2012), aide du Conseil Général de l'Isère (25 centimes d'euro par Wc installé plafonné à 2 000 Wc, soit au maximum 500 €).
Prix de rachat de l'électricité en 2009: 32,823 cents/kWh et 60,176 cents/kWh si intégré en toiture.

.../...

Tribune Energie (suite)

4/ Freins au développement du PV

- L'intégration est la seule solution valorisée par l'Etat pour des raisons de préservation architecturale. Ses inconvénients sont: surcoût, risque de dégradation de l'étanchéité du toit, baisse de rendement en été.
- Le crédit d'impôt est controversé: flambée des prix, nécessité d'avoir les fonds initiaux.
- Administratif: en général, 4 à 6 mois de délai pour raccordement au réseau.

5/ Durée de vie, énergie grise et recyclage

* Garantie (assurée par le vendeur): 20 à 25 ans pour les modules PV (intervient si rendement < 80% du rendement nominal), 5 ans pour l'onduleur (point faible de l'installation ; durée de vie de 10-12 ans. Prix ~ 2000 euros).
* Energie grise: « correspond à la somme de toutes les énergies nécessaires à la production, à la fabrication, à l'utilisation et enfin au recyclage des matériaux ou des produits industriels » (source Wikipédia) : 23 à 35 mois pour rembourser la "dette énergétique" d'1 kWc (recyclage compris).
* Recyclage : « PV Cycle » est une filière récente donc essentiellement recyclage des déchets provenant de la casse sur les chaînes de production. Objectif affiché : recycler 90% du panneau.

Pour plus d'informations, voir: http://www.ageden.org/Particuliers/Centre-de-ressources
http://www.bdpv.fr/index.php
« Le site BDPV permet aux propriétaires de panneaux photovoltaïques de suivre l'évolution de leur production d'électricité au fil des ans et de la comparer à des installations proches. BDPV aide également à connaître la future production de votre installation, à trouver les installations proches de chez vous. »

Aude Bailly

POMPES A CHALEUR PAC
QUESTIONS ET REPONSES (FIN)

Les informations de base publiées dans plusieurs bulletins municipaux récents ont suscité des interrogations et des questions assez pointues auxquelles des réponses peuvent être apportées ci-après dans l'ordre chronologique des demandes.

Q : Peut-on imaginer une PAC alimentant un plancher chauffant , un moyen de chauffage fort agréable, dans les pièces habitées le jour : le salon, la salle à manger, la salle de bains et des radiateurs à eau traditionnels dans les chambres ?
R : Ce n'est pas très recommandable car le rendement thermodynamique d'une PAC est bien meilleur lorsqu'elle alimente un plancher chauffant et ce, à cause de la température de fonctionnement plus basse de ce dernier comparée à celle d'un radiateur. En outre, l'installation de radiateurs à eau dans les chambres exigerait une régulation complexe. Un plancher chauffant doit suffire dans les pièces de nuit et ainsi la PAC est utilisée harmonieusement.

Q : Une PAC peut-elle remplacer une chaudière traditionnelle à flamme (fioul, gaz, bois) alimentant normalement des radiateurs haute température (60°C) à eau?
R : Des PAC air-eau (notamment) sont maintenant capables de produire de l'eau à 65°C tout en affichant un bon coefficient de performance : le COP thermique, quotient de la puissance thermique recueillie par celle demandée au réseau.

Q : Un commerçant me propose une nouvelle PAC caractérisée par un COP très élevé : 4,6. Est-ce possible ?
R : Demandez-lui qu'il vous fournisse les résultats des mesures effectuées par le constructeur en précisant impérativement les températures de la source froide (milieu où l'on puise la chaleur : air extérieur par exemple) et celle de la source chaude : milieu, pièces, où l'énergie apportée par la PAC est restituée.

Le COP d'une installation prise dans son intégralité ne peut pas être supérieur aux performances (COP) du compresseur et ce, à cause de l'énergie consommée par les ventilateurs et circulateurs, laquelle, au mieux, est restituée dans son intégralité à la source chaude.
Une PAC qualifiée de " révolutionnaire " se doit, pour la fiabilité des avantages clamés, d'avoir été dûment testée en laboratoire par l'organisme EUROVENT..

Q : Ma PAC ne chauffe pas suffisamment ma maison. Je ne parviens pas à dépasser une température ambiante de 16-17 °C quand il fait bien froid et je dois avoir recours à ma cassette. N'aurais-je pas dû demander une PAC fonctionnant à une température supérieure ?
R : Avant toute chose il faut rappeler qu'en vertu de la sacrosainte égalité : production de chaleur = déperdition de chaleur, la maison est peut-être insuffisamment isolée, la VMC simple flux évacue trop de chaleur, etc. Si ce n'est pas le cas, la mesure de la température de l'eau chaude entrant dans les radiateurs révélera qu'elle est probablement trop basse. A ce stade, il faut bien distinguer la puissance de la température. Si la puissance de la PAC est insuffisante, elle ne s'arrête pas de fonctionner ; A contrario, de fréquents arrêts prolongés dénoncent un débit d'eau insuffisant, l'accélérateur ne parvenant pas à vaincre les pertes de charge du circuit d'eau chaude où il doit lutter contre le frottement que subit l'eau en traversant les canalisations, échangeurs, vannes, filtres, etc. Solution : installer un accélérateur capable d'assurer le débit d'eau chaude prévu sous une pression manométrique plus élevée. L'énergie électrique consommée par l'accélérateur est restituée intégralement au circuit de chauffage.

Q : A quoi sert le ballon tampon ou ballon accumulateur ?
R : C'est un réservoir d'eau chaude dont le rôle est d'accumuler la chaleur (énergie) fournie par la PAC pour la restituer dans le circuit de chauffage. On dit que le ballon lisse l'énergie provenant de la PAC qui fonctionne avec des durées de marche et d'arrêt allongées favorables à sa longévité. A l'inverse, on appelle cycles courts, ceux dont la durée de marche et/ou d'arrêt ne dépasse pas10 min.

Q : Qu'est-ce que les DJU ? C'est un nombre de degrés C
R : Ce sont les Degrés Jours Unifiés. Ils caractérisent la sévérité du climat en un endroit donné et en fonction de son altitude. Le calcul, simple est conduit sur une période de chauffage de 232 jours (du 1er octobre au 20 mai). Pour chaque jour, la différence entre la température extérieure moyenne du jour et 18°C (au dessus, on ne chauffe plus) est calculée. La somme de ces 232 différences est le nombre de DJU. Sa connaissance est une donnée importante dans le dimensionnement d'une installation

Plus il fait froid et plus le DJU est élevé. Quelques valeurs : Toulouse 1840 ; Embrun 2870 ; Allos : 3470 ; Le Monêtier les Bains : 3735; Le Monêtier Sestrières 4475 !! Eybens : 2615; Herbeys 2700 (estimé pour 600m d'altitude)

R Nisol

PISCINES

Avec les beaux jours qui arrivent, certains d'entre vous seront peut-être tentés par ce qu'on appelle les « piscines hors sol ». Même si elles sont démontables et pas très grandes, dans certains cas leur installation dans votre jardin nécessite le dépôt d'un dossier d'urbanisme et le respect du Plan d'Occupation des Sols de la commune, et plus particulièrement des règles de prospect (il s'agit des règles concernant les distances entre les bâtiments ou entre les bâtiments et les limites des terrains).

Qu'elle soit enterrée ou hors sol, lorsque le délai d'installation est inférieur à trois mois aucune formalité n'est nécessaire. Au delà de ce délai, une piscine pourra être soumise à autorisation d'urbanisme en fonction de la superficie du bassin et de la hauteur de la couverture au dessus du sol.

Voici donc, sous forme d'un tableau, les différents cas de figure susceptibles de se présenter. Pour toute information ou question n'hésitez pas à contacter la Mairie ou Aïda Materic, adjointe à l'urbanisme (aida.materic@herbeys.fr)

Aïda Materic
Adjointe à l'urbanisme, environnement et agriculture

Type de piscine	Pas de formalités	Déclaration préalable	Permis de construire
Les piscines hors sols – démontables	Délai d'installation n'excédant pas 3 mois quelle que soit la superficie du bassin ou la hauteur de la couverture	- Délai d'installation supérieur à 3 mois - Superficie supérieure à 10m² et inférieure ou égale à 100m² - Hauteur de la couverture inférieure à 1,80 m (si piscine couverte)	_
Piscines enterrées	_	- Superficie supérieure à 10m² et inférieure ou égale à 100m² non couverte ou - Superficie supérieure à 10m² et inférieure ou égale à 100m² dont la hauteur de couverture est inférieure à 1,80 m	- Superficie supérieure à 100 m² Ou - Quelle que soit la superficie de la piscine avec une couverture dont la hauteur est supérieure à 1,80 m

URBANISME : procédure, délais…. petit rappel

Si vous avez des projets de travaux, n'oubliez pas que pour la plupart d'entre eux, une autorisation préalable est obligatoire. AVANT de commencer vos travaux, vous devez déposer un dossier en mairie, soit de déclaration préalable, soit de permis de construire. Vous pouvez vous procurer les formulaires, ainsi que la liste des pièces à joindre au dossier, soit en mairie, soit en ligne sur le site
www. equipement.gouv.fr.

Pour les travaux de moindre importance, c'est une simple déclaration préalable qui doit être déposée. Il en va ainsi pour toutes les créations de surface inférieures à 20m², les clôtures ou murs en limite de propriété, travaux de ravalement, ou encore les modifications de l'aspect extérieur du bâtiment (exemple panneau solaire).

En revanche, toutes les constructions importantes sont soumises au permis de construire : création d'une surface supérieure à 20m², certains changements de destination. Pour savoir si votre projet relève de telle ou telle procédure ou si vous avez la moindre question n'hésitez pas à vous renseigner en Mairie ou à me contacter directement à l'adresse suivante : aida.materic@herbeys.fr.

Une fois le dossier déposé, le délai d'instruction est de 1 mois pour une déclaration préalable et de 2 mois pour un permis de construire. Si des pièces complémentaires sont à fournir le délai commence à courir à partir de leur transmission. Pour les projets qui se trouvent dans le périmètre de 500 mètres autour du château, un mois supplémentaire doit être ajouté aux délais indiqués. L'Architecte des Bâtiments de France doit, en effet, être consulté.

Enfin, afin de permettre la meilleure intégration possible des constructions dans notre environnement, nous vous conseillons de vous rapprocher de l'Architecte conseil auprès de la CCSG qui rendra son avis sur votre projet.

Aïda Materic
Adjointe à l'urbanisme, agriculture et environnement

Annonces

Annonce emploi

Une Maison d'accueil spécialisée, lieu de vie de jeunes adultes polyhandicapés, ouvrira en janvier 2010 à Brié et Angonnes. L'employeur recrutera entre autres, 44 Aides médico-psychologiques, aides soignant et auxiliaires de vie en CDI.
Pour les candidats aux postes d'auxiliaire de vie, expérimentés mais non diplômés, une formation préalable à l'embauche pourrait être proposée par le GRETA de septembre à janvier : Gestion et réalisation des activités de la vie quotidienne (168 h), Accompagnement et aide vie relationnelle (117 h), ainsi qu'une période de formation en milieu professionnel (à domicile et en structure).
Offre 144365C, à transmettre à odyssee.38101@pole-emploi.fr
Permis + véhicule
Expérience de l'aide à la personne auprès d'un public dépendant
Aptitude à suivre la formation

Le renouvellement du cahier des charges en matière de « restauration collective »

Le cahier des charges en matière de « restauration collective » arrive à échéance au 31 août 2009. Après quelques mois de travail, la Commune vient de finaliser la rédaction du nouveau cahier des charges.
La commune d'Herbeys a souhaité inscrire ce marché de restauration collective, dans une démarche de soutien au développement durable et de préservation de la santé de ses concitoyens.
Celui-ci concerne la restauration scolaire et les repas aux personnes âgées de notre commune. L'Association de Développement de l'Agriculture dans l'Y Grenoblois (ADAYG) ainsi que l'Association pour le Développement de l'Agriculture Biologique (ADABIO) ont participé à ce travail avec les élus afin de faire concilier la volonté de la commune de développer une restauration citoyenne de qualité avec le respect du cadre juridique fixé par le nouveau code des marchés publics Nous vous proposons dans cet article de découvrir les principaux points de ce cahier des charges.

Procédure et type de marché :

Un MAPA (Marché à Procédure Adaptée) (article 30 du CMP), À bons de commande (article 77 du CMP)

Les principes inscrits par la commune dans le cahier des charges :

- Afin de concrétiser sa volonté de soutien au développement durable et de préservation de la santé de ses concitoyens, la commune a fixé dans son cahier des charges en matière de restauration collective, les principes suivants :
- Privilégier l'utilisation de produits plus respectueux de l'environnement en sélectionnant les approvisionnements dont les impacts sont très faibles sur l'environnement.

- Privilégier davantage les produits du terroir
- Intégrer régulièrement des produits frais de saison de qualité optimale.
- Développer le recours aux aliments issus de la production biologique.
- Intégrer des produits issus du commerce équitable
- Exclure dans la constitution des plats les produits contenant des OGM ainsi que tous les produits dont la teneur en pesticide et produits chimiques pourraient présenter un risque pour la santé
- Limiter de façon drastique l'utilisation de produits carnés « reconstitués » et limiter le recours aux produits industriellement modifiés

Les Extraits principaux de ce cahier des charges sont les suivants :

- Confection de menus variés garantissant l'équilibre alimentaire en respectant les recommandations du Groupe d'Etude des Marchés en Restauration Collective Nutrition.,
- Pain biologique à chaque repas
- Priorité aux produits frais et de saison dans la constitution des plats
- Privilégier les produits laitiers bios.
- Conventionnement avec les producteurs pour l'approvisionnement des fruits et légumes de qualité (avec justificatifs exigés)
- Confection de repas spéciaux, (allergies et régimes spéciaux sans porc, ...)

- Demande de mise en place de repas améliorés et à thèmes. (déjà existant)
- Respect de la démarche HACCP (en matière de sécurité alimentaire)
- Contrôles bactériologiques et transmission des résultats à la commune.
- Développer le recours aux produits biologiques avec vérification d'étiquetage le certifiant.
- Exclusion des produits contenant des Organismes Génétiquement Modifiés.
- De préférence, conditionnement des repas dans les barquettes recyclables sans risque de danger pour la santé.
- Limiter de façon drastique l'utilisation de produits carnés reconstitués.

Les prestations complémentaires demandées dans l'offre de base :

La reconduction d'actions déjà existantes depuis la rentrée 2008 :

Formation du personnel de cantine sur le site du prestataire et sur le lieu de travail.
Évaluation qualitative des repas pour mesurer la satisfaction des enfants.

Les nouveaux projets :

1 animation par trimestre avec accompagnement pédagogique. La commune souhaitant créer à la rentrée 2009, une commission trimestrielle « menu de la cantine », nous demandons au prestataire la participation trimestrielle du diététicien. Cette commission sera également ouverte au personnel, à un représentant des parents d'élève dont le ou les enfants mangent régulièrement à la cantine municipale. Cette représentation pourra permettre à tours de rôle à plusieurs parents d'élèves de s'impliquer dans cette commission.

Les options supplémentaires à chiffrer par le futur prestataire :

Fourniture du souper pour les personnes âgées, afin d'offrir un service complémentaire aux personnes âgées de la commune. Fourniture de pain bio pour le goûter. Mise à disposition de matériel de réchauffage (mise à disposition existante en 2008)

Les critères de sélection des réponses à l'appel d'offres :

Les critères prévus: 1/ la qualité des prestations , 2/ le prix , 3/ la qualité environnementale (approvisionnements du prestataire et démarche interne à l'entreprise en matière de développement durable)
Après une rencontre avec les employées communales du service Cantine/Garderie, le 2 juin, les élus ont présenté l'ensemble de ces points à leurs partenaires : l'ADAYG, l'ADABIO, des représentants de l'APEH.

Nathalie Van Biervliet

Intercommunalité

« Sud Grenoblois en fête », le 27 septembre à Vizille !

La 5e édition de la fête annuelle de la communauté de communes du Sud Grenoblois va se dérouler le dimanche 27 septembre 2009 dans le cadre exceptionnel du Domaine de Vizille. Une journée festive à ne pas manquer !

Entrée et animations gratuites !
Venez vivre une journée pleine de surprises et de découvertes, placée sous le thème de l'environnement et du développement durable dans le Domaine de Vizille avec son parc, son Musée de la Révolution française et son château…

Informations et réservations sur place ou à l'Office de tourisme du Sud Grenoblois à Vizille.
04 76 68 15 16
www.sudgrenoblois-tourisme.com
www.sudgrenoblois.fr

Nous vous rappelons que tous ces fascicules sont disponibles en mairie
Retrouvez le programme des évènements de cet été sur

www.sudgrenoblois-tourisme.com

Guide pratique Sud Grenoblois

Le petit guide pratique 2009 du Sud Grenoblois est disponible en mairie. Vous y retrouverez toutes les infos utiles ainsi que différentes « bonnes » adresses.

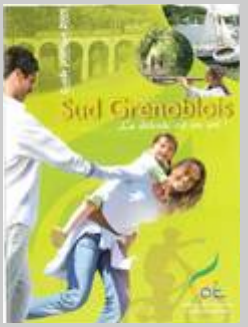

Informations diverses

Vous désirez vous marier à l'église en 2010?

Il y a une seule session de préparation sur notre paroisse qui aura lieu d'octobre à décembre 2009.
Pour vous inscrire, envoyez un mail à patrick.de.verdiere@free.fr ou téléphonez à Patrick et Cécile Colin de Verdière au 04.76.59.22.20.
Clôture des inscriptions le 10 octobre 2009.
Toutes les informations sur la vie de notre paroisse se trouvent sur http://stjeandelacroix.free.fr

Etat civil
du 1er janvier au 30 juin 2009

Naissances

Samuel BUREAU, né le 22 janvier,
Marek MATERIC, né le 12 février,
Enzo BALLANZA , né le 20 février,
Hugo NICOLAS, né le 7 mars ,
Clément GUILHOT, né le 8 mars,
Margaux NAVARRE, née le 27 avril,
Eymeric CZERWINSKI, né le 17 mai,
Lila LE LAY--ANDRE, née le 21 mai,
Gabriel PAYET, né le 25 mai,
Gabin MUSSI, né le 3 juin.
Nous leur souhaitons la bienvenue à Herbeys !

Décés

Gisèle NISSIM, décédée le 23 janvier 2009,
Roger ROUX, décédé le 20 mai 2009,
Claude LAURENT, décédé le 26 mai 2009,
Laura CHAUMONT, décédée le 27 juin 2009.
Sincères condoléances aux familles.

Claude LAURENT a vécu à Herbeys pendant presque 40 ans, il était un artiste-créateur discret, secondé par sa femme. De merveilleux automates mécaniques entièrement réalisés par eux, dans la pure lignée de Vaucanson, sont sortis de leur atelier. Herbeys avait eu la primeur d'une exposition dans l'église, il y a une vingtaine d'année. Nous présentons à son épouse Geneviève et à leur fils Pierre, nos sincères condoléances.
Ci-dessus une de leurs œuvres : Lettre à Pierrot par Colombine

Anciens habitants d'Herbeys, nous avons l'immense douleur de vous faire part du décès de notre fille Laura âgée de 16 ans. Notre fille a suivi toute sa scolarité maternelle et primaire à Herbeys lorsque Georges Robin puis Lucette Ribet étaient les Directeurs. A midi elle mangeait à la cantine et profitait après la classe des jeux organisés par Christiane Siol pendant la garderie du soir.
Elle a participé à de nombreuses activités de la Maison Pour Tous : judo, piano, hip hop, tennis. Elle a suivi le Catéchisme avec Anne Charriau où elle a appris beaucoup. Les adultes et adolescents qui ont accompagné son enfance sont encore nombreux sur Herbeys. Laura était restée en relation avec certains d'entre eux. Ces obsèques ont eu lieu jeudi 2 juillet en l'église d'Herbeys. Elle repose maintenant au nouveau cimetière. Nous remercions du fond du cœur tous ceux qui lui ont rendu hommage, l'équipe municipale autour de Madame le Maire, l'équipe paroissiale, les enseignants, tous les amis et toutes les connaissances.

Elisabeth et Rémy Chaumont
Nos enfants Camille, Paul et Mathias.

Informations diverses

ELAGAGE PREVENTIF

L'abondance des pluies, à l'instar de l'année précédente, a favorisé à nouveau une croissance importante de la végétation et notamment des arbres. Ces derniers, et c'est valable pour d'autres communes rurales, interfèrent parfois dangereusement avec les lignes électriques aériennes et il est nécessaire de prendre un minimum de précautions indispensables pour éviter de longues coupures d'alimentation et des interventions coûteuses de EDF.

Rappel important : il existe deux types de lignes aériennes de distribution d'énergie électrique rurale : celles à Haute Tension (HTA) de 20000 Volts, repérables à la disposition en nappe horizontale de leurs trois conducteurs nus (non isolés), bien éloignés l'un de l'autre et celles à Basse Tension (BT) 400/230 Volts repérables à la disposition en torsade serrée de leurs 4 ou 6 conducteurs isolés au PRC (Polyéthylène Réticulé Chimiquement) de couleur noire.

Le contact ou une trop grande proximité de ces lignes avec des arbres est à éviter absolument. En effet : pour les lignes à 20000 Volts, une branche qui s'est exagérément développée, s'est pliée ou a cédé et parvient à toucher un conducteur nu met l'arbre entier au potentiel très élevé de la ligne, d'où les risques possibles d'incendie de l'arbre, d'électrocution de personnes, de remontées de potentiel par la terre dans les installations électriques intérieures voisines, etc.

Cas extrême : si la branche en tombant touche simultanément deux (ou les trois) conducteurs, elle établit un court-circuit accompagné de violents arcs électriques susceptibles de mettre le feu aux branches voisines et de projeter des brandons au sol. Si le défaut persiste, le ou les conducteurs peuvent fondre et se retrouver au sol. EDF effectue des contrôles réguliers depuis le sol et par hélicoptère et fait procéder aux travaux nécessaires par des entreprises spécialisées.

Vous ne devez en aucun cas intervenir vous-mêmes et si vous estimez qu'il y a un risque d'incident, veuillez nous le signaler en mairie sans retard. Merci.

Le cas des conducteurs isolés noirs assemblés en torsades des lignes à basse tension 400/230 Volts est différent : une branche en contact avec cet isolant noir, ne provoquera pas de défaut électrique, mais étant donné que certains tronçons à Herbeys, sont vraiment noyés dans la végétation, ex route du Villard à gauche par exemple, le frottement incessant et prolongé d'une branche au même endroit du fil sous l'effet d'un vent même faible, peut provoquer l'usure et l'abrasion de l'isolant noir en PRC, avec pour conséquence possible, au bout d'un certain temps, la mise à nu locale du conducteur central en aluminium. On se retrouve alors dans le cas précédent quoique moins violent dans ses effets. N'oubliez pas de couper les branches gênantes de vos arbres au voisinage trop immédiat de ces lignes à Basse Tension. Même observation pour les lignes téléphoniques.

R Nisol

SAUVONS LE MARCHE D' HERBEYS !

Dimanche 21 juin, tous les commerçants du marché étaient réunis autour de Catherine, la vendeuse de pain qui était présente pour la dernière fois sur le marché d'Herbeys.
Ce dimanche 5 juillet, un autre boulanger, Gérard ARIBERTprenait sa place et vendait un bon pain fabriqué à partir des farines du Trièves en agriculture raisonnée.

Les commerçants seront présents tout l'été sur la commune mais certains sont très inquiets pour la suite car la fréquentation n'est pas régulière et ils vendent très peu certains dimanches.
Si les Herbigeois veulent continuer à avoir un marché vivant dans la commune, ils doivent être plus nombreux le dimanche matin et « jouer le jeu » comme dirait Didier, le marchand de volailles. D'autant que c'est un vrai plaisir de faire ses courses et de passer un moment convivial entre Herbigeois.

Ph .Rego

ENVOI PAR MAIL DU BULLETIN MUNICIPAL

La commission de rédaction du bulletin a été interpellée par des Herbigeois désireux de recevoir le bulletin municipal par mail et non plus dans leur boite aux lettres, ceci dans le but de réduire la consommation de papier.
Nous vous remercions donc de bien vouloir remplir le coupon réponse ci-dessous et de le retourner à la mairie d'Herbeys (boite aux lettres ou par mail (commune.herbeys@wanadoo.fr).
Nous allons, en effet, dans un premier temps lister les personnes intéressées par un envoi informatique du bulletin mais aussi celles et ceux qui voudraient être informés des évènements se déroulant sur la commune. Nous pourrions commencer une diffusion dès le mois de septembre.

Coupon réponse

☐ OUI, je souhaite recevoir le bulletin par voie électronique

☐ OUI, je désire également être informé(e) par mail des évènements se déroulant sur la commune

Nom :……..
Prénom :……
Adresse mail :
……..

Vie quotidienne

Le Revenu de Solidarité Active (RSA)

Le Revenu de Solidarité Active est entré en vigueur le 01/06/2009. Il garantit une augmentation des revenus et il complète les ressources de ceux qui retirent de leur travail des revenus limités. Il remplace le Revenu Minimun d'Insertion et l'Allocation de Parent Isolé.
Il est versé par les Caisses d'Allocations Familiales ou les Caisses de Mutualité Sociale Agricole.
Qui peut en bénéficier?
Les personnes :

- de + de 25 ans (ou celles de moins de 25 ans ayant un enfant né ou à naître).
- Exerçant ou reprenant une activité professionnelle, pouvant ainsi cumuler revenus du travail et revenus issus de la solidarité.
- Sans activité, allocataires du RMI (Revenu Minimun d'Insertion) ou API (Allocation de Parent Isolé).

Le RSA décroît progressivement à mesure que les revenus du travail progressent.

Nathalie Van Biervliet

A qui s'adresser pour plus d'informations ?
Le RSA ça sert à ça !
Téléphonez au :
39 39 ou au 0820 25 38 10 (Caf de Grenoble).
0820 25 38 20 (Caf de Vienne).
0810 73 74 38 (Mutualité sociale agricole).
Consultez les sites Internet :
www.caf.fr ou www.msa.fr (pour calculer le montant de votre RSA ou télécharger votre dossier de demande).
www.isere.fr ou www.rsa.gouv.fr (pour obtenir des informations sur le RSA).

Soutien à la parentalité : Ecole des parents et des éducateurs

E.P.E a une mission d'accueil, d'écoute, d'information et de guidance des familles et de ceux qui travaillent avec elles. Des animations débats sont organisées sur différents thèmes. Pour connaitre les lieux des animations et pour toute information, contacter E.P.E. au 04.76.23.63.90 à Grenoble.

Numéro d'appel en cas d'urgence..

Les ambulanciers ont remarqué que très souvent lors d'accidents de la route, les blessés ont un téléphone portable sur eux. Toutefois, lors des interventions, on ne sait jamais qui contacter dans ces listes interminables de contacts. Les ambulanciers ont donc lancé l'idée que chacun d'entre nous rentre dans son répertoire, la personne à contacter en cas d'urgence sous le même pseudonyme. Le pseudonyme international connu est « ICE » (In Cas of Emergency). C'est sous ce nom qu'il faut entrer le numéro de la personne à contacter, ,utilisable par les ambulanciers, la police, les pompiers ou les premiers secours. Lorsque plusieurs personnes doivent être contactées, on peut utiliser ICE1, ICE2, etc. Facile à faire, ne coûte rien et peut apporter beaucoup.

Aide à Domicile des Personnes Agées PERMANENCE ADPA en mairie

Une permanence a été mise en place à la mairie d'Herbeys tous les 1er et 3ème lundis du mois de 14h à 16h. Celle-ci est ouverte à toutes les personnes âgées ainsi qu'aux aides à domiciles salariés de l'ADPA.
Melle Audrey GAY-COEHLO, responsable de secteur pour l'ADPA, assure ces permanences et pourra répondre à toutes vos questions concernant l'aide à domicile pour les personnes âgées ainsi qu'à toutes demandes d'informations sur les démarches à suivre (dossier APA, Téléalarme, repas à domicile…).

Nathalie Van Biervliet

SEJOUR A ST RAPHAEL pour les personnes de 60 ans et plus

le CCAS d'Herbeys organise en partenariat avec le CCAS de Brié et Angonnes et avec le concours de l'Association Nationale pour les chèques vacances un séjour à St Raphaël
du 17 au 24 octobre 2009.
Les conditions pour participer au départ en vacances :
- Etre âgé de 60 ans et plus à la date du départ
- Etre retraité ou sans activité professionnelle
- Résider en France
- Personne de 55 ans porteuse de la carte d'invalidité

Le prix est différent suivant votre situation fiscale.
Si vous êtes intéressés, pour valider et rendre définitive votre inscription au séjour ou pour plus de renseignements, merci de contacter Sandrine à la mairie au 04.76.73.63.76.

Nathalie Van Biervliet

Atelier compostage au Cholet

Une vingtaine d'herbigeois ont suivi la formation proposée par Trièves compostage: de nombreux hameaux étaient représentés. Aurélie Rio de l'association a su conseiller chacun et transmettre son savoir faire avec conviction. Elle a, assurément, donné l'envie de faire mieux: sélectionner et alterner matières sèches ou humides, riches en azote ou en carbone et surtout veiller à l'aération …promesse nous a été faite d'obtenir de bons résultats en neuf mois. Deux heures qui ont permis d'échanger sur les solutions envisageables par la commune pour gérer les volumes importants produits par nos terrains. La pluie n'a pas altéré la convivialité du moment.
Pour en en savoir plus et profiter des astuces d'Aurélie, frappez à la porte du voisin présent ce jour là !

Infos jeunes — c.m.e.j.

Compte-rendu de la réunion du CMEJ du 27 mai

Présents : Victor Baroux, Lucas Zambon, Joffrey Trouillon, Mathias Chaumont, Antonin Comtesse, Mélissa Amroun, Sarah Amroun, Louisa Amroun, Philippe Rego, Monique Billat et Anne Gachon-Clay.
Invités : Clément Boniface et Romain Rivieri pour les 10ans du CMEJ. Thomas Zambon et Guillaume Perronard-Perrot pour le projet de piste de vélo.
Mme le Maire : Brigitte Goillot
Ordre du jour :

Bilan de la cérémonie du 8 mai
Les adultes étaient très contents de la participation des jeunes et leur lecture du discours de l'association des anciens combattants. M. Finé était ravi de l'initiative et a été très ému. A refaire au moment d'une autre commémoration.

Présentation du projet de piste de vélo par Thomas Zambon.
Les jeunes souhaitent réaliser une piste de bosses au-dessus des terrains de tennis. Peut-être faudrait-il faire une barrière avant la pente? L'idée serait d'avoir 3 lignes pour faire des sauts avec des niveaux de difficultés différents. Mme le Maire signale que pour proposer le projet au conseil municipal, il faudrait avoir 2 propositions de lieux pour le projet.
Philippe Rego se propose d'accompagner mercredi à 14H 4 jeunes d'Herbeys sur le terrain à bosses de Domène pour se rendre compte de ce qui existe et rencontrer les animateurs et le responsable du service Jeunesse de la Ville de Domène avec qui il est en contact.
L'idée est proposée aux jeunes de venir assister au Conseil municipal mardi 9 juin à 19H pour parler de ce projet et de ce qui a été réalisé par le CMEJ depuis 10 ans sur la commune.
Point sur la manifestation: les 10 ans du CMEJ
5 juin :cinéma à la MPT : film « Into the wild ».
6 juin : animations vélo, skate et structure gonflable
7 juin : 2 randonnées VTT sur les chemins d'Herbeys

Louisa Amroun

FOOT: Recherche moniteurs et jeunes joueurs de foot !
Si vous êtes intéressés ou pour avoir des informations supplémentaires, vous pouvez contacter Pablo REILLER au 06.77.14.64.84 ou Ph. REGO à philippe.rego@herbeys.fr.
Rendez-vous au Forum le mercredi 8 septembre de 15h à 19h

Le CMEJ a fêté ses 10 ans !

Résumé de 3 jours de fête:

Vendredi 5 juin à 20H30: 40 personnes ont assisté à la projection du film "Into the wild" à la MPT, précédée par un reportage vidéo tourné il y a 10 à Herbeys sur les débuts du CMEJ.
Beaucoup d'adolescents(une première!) discussion autour d'un pot à la fin , avec les jeunes qui ont apprécié énormément ce film
Samedi 6: animation jeux entre nuages, pluie et éclaircies au terrain de sports: animation vélo trial par un incroyable Clément Boniface au talent impressionnant sur des modules; château structure gonflable de Crealyss-Game (qu'il a fallu dégonfler à cause du mauvais temps); match de foot entre enfants-jeunes et adultes qui a vu la victoire de la jeune génération. L'animation était assurée par les jeunes du CMEJ qui offraient boissons, glaces et bonbons à tous les participants.

Dimanche 7 à 10H: randonnée VTT sur les chemins du SIPAVAG : 2 circuits, familial et un "rider", plus sportif qui a vu la participation d'une cinquantaine de personnes. Les tracés réalisés, entre autres, par Romain Rivieri et Joffrey Trouillon ont été distribués aux participants et aux 2 secouristes contractés pour l'occasion. Tout s'est superbement bien déroulé, dans une ambiance très sympathique qui a réuni toutes les générations et a montré que le CMEJ à Herbeys savait rassembler et proposer des activités pour les enfants et les jeunes.

Bonne participation et mobilisation malgré un temps peu favorable. Bravo et merci à tous les jeunes.

P. Rego

Il est encore temps!!!

1,2,3 Départ !

Aide pour partir près ou loin d'Herbeys…
Dispositif d'aide aux départs autonomes pour les 16-25 ans

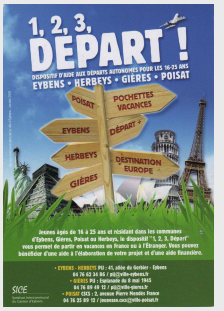

Jeunes d'Herbeys, vous pouvez bénéficier d'une aide de 100€ à 250€ en fonction de vos projets vacances. Il suffit pour cela de parler de votre projet avec les animateurs du PIJ d'Eybens et de le présenter à un jury qui va se réunir tous les mois.
Vous pouvez vous renseigner auprès du PIJ (Point d'Information Jeunesse) d'Eybens au 41, allée du Gerbier (quartier Maisonneuves, près de la pharmacie).
Tél : 04-76-62-34-86 / mail : pij@ville-eybens.fr
Vous pouvez aussi contacter
Philippe REGO, adjoint à la Jeunesse (philippe.rego@herbeys.fr)
Dates des commissions pour présenter les dossiers :
- 22 juillet à 18H30 Mairie Poisat / - 26 août à 18H30 Mairie Eybens

Annonces

Chien perdu à La Pra
Est-ce que vous me reconnaissez ?
Si vous m'avez abandonné, c'est un geste de cruauté, mais si m'avez perdu venez vite me chercher. Je vous attends sur un grand pré au dessus de la route de La Pra.
Ps : je suis nourri mais pas logé.
Contact : 04 76 72 09 19

Méfiez-vous à Herbeys, au niveau de « la Pra », un chasseur ne sachant pas chasser, tire sur les animaux domestiques; mon petit chat noir blessé, en a subi les conséquences. Est-ce de la méchanceté ou de la maladresse et pourquoi? Seul le chasseur connait la réponse.
Suzanne

COUTURE ET RETOUCHES
Vous souhaitez changer des fermetures éclair défecteuses, raccourcir vos vêtements, faire des ourlets, mais aussi créer vos tenues ...etc... Couturière professionnelle, je suis à votre disposition pour réaliser tous vos travaux de couture. Merci de me contacter au 06.14.53.63.46. Je récupère et vous restitue vos retouches tous les mercredis.

Dame cherche à faire heures de ménage sur Herbeys et alentours.

Votre repassage vous lasse, contactez-moi au 06.80.93.71.65 (en chèque emploi service)

Nous cherchons une niche pour chien de taille moyenne. Contacter Astrid au 06.62.95.06.67

Cherche personne pour faire ménage dans maison individuelle.
Tel : 0438729236 /0685264395

Recherche du co-voiturage le matin, direction Corenc pour juillet et août, pour un job d'été. Je commence à 8h donc il me faut être a Corenc à 7h55 au plus tard. Si retour possible, tant mieux ! Merci de me contacter. Raphaël 04 76 72 07 98/06 29 30 38 42 /

A LOUER : Studio 35 m2 à Herbeys. Très bon état, libre début septembre. Tel 04.76.73.69.52.

A LOUER au Portugal, Esposende,(Porto), du 18 au 30 juillet, 100 m plage, gd T3, piscine, terrasse, 550 euros tt compris, tél: 06-85-35-25-90

À LOUER T1 (27m2) Avenue G. Péri à St. Martin d'Hères. Meublé, équipement cuisine et climatisation 1er niveau. Exposition sud, calme. Parking, garage à cycles. Libre dès sept. Tel : 06 75 11 28 18.

Particulier cherche un terrain bien exposé et d'assez grande superficie pour une construction de maison individuelle spacieuse. Paiement immédiat. Urgent Tel: 09 51 86 77 90

Vds VTT ROCKRIDER 500 Bon état. Nbses pièces neuves (chaine, pédalier, transmission, dérailleur, pneu Ar)Prix:90€ Tél : 06.79.01.02.67

Cherche qq camions de Terre végétale sur Herbeys
Accepte qq camions de terre de remblai sur Herbeys / Chemin du Cholet Tel:04.76.72.07.57 ou 06.89.86.52.31

Dessin d'Art à Herbeys

Professeur certifié en Dessin et Arts Plastiques donne des cours de Dessin d'Art jumelés avec une initiation à l'Histoire de l'Art (projections). Séances hebdomadaires de 18h30 à 20h30 le jeudi sauf périodes de vacances et jours fériés. (Nombre de places limité) tel : 06.75.11.28.18

Ça s'est passé près de chez vous

Article paru dans Posteo du mois de mai 09 suite au projet de numérotation des voies de la commune.

HERBEYS

DE L'UTILITÉ DU BON ADRESSAGE

L'adresse est un élément essentiel sur lequel La Poste s'appuie pour traiter et distribuer le courrier. Pour les collectivités, l'adressage permet en particulier de situer les habitants et de faciliter les interventions rapides des services d'urgence.

Brigitte Goillot, maire de la commune d'Herbeys et son équipe se lancent dans le projet de numérotation des voies. Afin de les accompagner, La Poste propose son expertise et ses conseils. Ensemble, une convention va être signée qui prévoit un travail en commun sur la dénomination et la numérotation des voies, sur l'utilisation des adresses exactes et sur la qualité des boîtes aux lettres : normalisées, étiquetées et bien placées.

« La numérotation des rues était un besoin exprimé par la population et un de nos engagements électoraux. La nomination des voies était réalisée. Les personnes qui cherchent une maison, échouent souvent à la mairie. Il est très difficile de leur expliquer où habite quelqu'un sans nom ni numéro », commente Brigitte Goillot.

Elle poursuit : « La Poste nous a donné un certain nombre de documents utiles et des recommandations pour suivre le projet. Et je sais qu'en cas de difficulté, je peux avoir l'avis d'un "expert" François Renault qui s'occupe de ce dossier à La Poste. »

BRIGITTE GOILLOT,
MAIRE DE LA COMMUNE D'HERBEYS

Cette démarche demande du travail : il faut mesurer les voies surtout si la commune opte pour une numérotation métrique. La communication est à organiser, des plaques à commander et à poser, des panneaux indicateurs à installer. « C'est aussi un budget non négligeable. Mais c'est un investissement utile, une vraie amélioration des conditions de vie de nos concitoyens. Une démarche de proximité et de service », conclut Brigitte Goillot.

Ainsi, tous les citoyens pourront bénéficier rapidement avec sûreté des services de proximité tout en s'assurant d'une qualité optimale de la distribution du courrier.

URIAGE CABRIOLET
Passage par Herbeys

Dimanche 17 main c'était jour de fête à herbeys avec le rassemblement des voitures anciennes dans le cadre de la manifestation »Uriage Cabriolet ». Un public très nombreux composé de beaucoup d' Herbigeois s'était rassemblé sur la place pour accueillir tous ces nostalgiques des vieilles cylindrées, les Triumph, MG, Alpine.... c'était la pause-café pour les coureurs, Mauricette du relais d'Uriage leur servait un petit déjeuner bien mérité, le tout dans une ambiance jazzy autour du quartet animé par Lionel Roux, Herbigeois d'origine. La nostalgie était au rendez-vous, Bruno Saby avait sorti sa vieille et rutilante Alpine Renault et Patrice Arvet sa SIMCA mais aussi la voiture de course de son frère Cédric.
Le marché participait aussi à cette grande fête et les commerçant, avec à leur tête Patricia Mazuel, proposait des dégustations de produits aux personnes présentes.
Le Directeur Philippe Chetail était ravi du succès et de l'accueil. Nous espérons renouveler l'opération l'an prochain, comme il l'a dit à madame le maire ce jour-là et confirmé par écrit :
« Cette 10ème édition fut un succès...
Je n'ai eu que des échos enthousiastes des participants au rallye promenade pour l'accueil dont ils ont fait l'objet à HERBEYS, grande convivialité associée à une ambiance festive, musique de qualité ....certains équipages ne voulaient même plus partir sur la suite du parcours et les commissaires que nous avions postés devant l'église avaient bien du mal à les faire démarrer...
Si la Municipalité d'Herbeys est partante pour renouveler l'aventure, ce sera pour nous un grand plaisir. ». Le rendez-vous est pris pour 2010 ! *Ph Rego*

Ça s'est passé près de chez vous

STAGE PREMIERS SECOURS

Le stage Premiers Secours, PCS niveau 1, organisé le 23 mai par les Pompiers d'Herbeys et le SDIS à la caserne des pompiers a concerné 13 personnes de tous les âges de la commune et auquel participait Madame le maire. Tous les participants ont obtenu leur diplôme de secouriste à l'issue du stage.

Rappelons que ce stage était financé en grande partie par la commune(délibération du conseil municipal le 5 mai 2009. Le côut demandé aux participants adultes était de 16€ et de 8€ pour les moins de 18 ans.
Tous ont énormément appris durant ce stage, et ont apprécié l'encadrement et l'ambiance qui y régnait.
Un grand merci aux pompiers pour leurs compétences et grande disponibilité.

Ph Rego

Musique

HERBEYS, UN SOIR, FETE DE LA MUSIQUE

La fête de la musique, Herbeys, un soir... qui a eu lieu cette année le samedi 13 juin 2009 a été un beau succès populaire de l'avis de tous.

La fréquentation a été très bonne, il y avait énormément de monde ce soir-là et tout au long de la soirée pour écouter les groupes, passer un bon moment entre amis et Herbigeois et consommer dans les différents stands ce qui a permis d'équilibrer le budget.

Merci à tous les membres du comité d'organisation, à tous les bénévoles (la liste serait trop longue et peur d'en oublier !) qui ont prêté main forte pour installer, préparer, tenir un stand, ranger, nettoyer, démonter..., merci aux employés communaux pour l'installation et le démontage, à la mairie pour l'aide financière et logistique, aux élus ayant participé, merci au père Parent pour le concert à l'église, merci aux voisins et aux riverains qui ne se sont pas plaints des watts ou de la route coupée, merci aux entreprises d'Herbeys qui ont financé les affiches et la communication.
Merci donc aux Transports RIVIERI (Jean-Michel, Pierrick et Romain) et à la société de transports ALLEMAND qui nous a prêté la remorque, au RELAIS D'URIAGE, à la Ferme COCHET, aux entreprises EREMA, BARANCOURT, DAVID PERRIER PARQUETEUR, NAQUIN et Fils, LOC-VE, LMN Pascal RABOT sans oublier les médias qui ont relayé l'information, entre autres « Le petit Bulletin » ou encore « Radio Passion ».
Merci aux groupes de musique qui sont venus dans l'esprit « Fête de la musique », pour le plaisir de jouer dans de bonnes conditions(merci au son de «Music'Plus ») et qui ont apprécié l'accueil et l'ambiance du village.
Un très grand merci aux jeunes musiciens, à notre brillant musicien d'Herbeys Jean-Chistophe Crapiz et à Yoko Tajima, au duo de chansons métissées et engagées « Rouge-Gorge », aux musiciens folk de « La Rainette », aux danseurs de country « Cheyenne Country Club », au quartet de jazz « Drôle de Swing », à la Clique des Pompiers d'Herbeys-Brié-Vinay, au groupe de rock « Blues Forum ».

Merci à la commune de Champagnier et au Sud Grenoblois pour le prêt d'estrades et de chapiteau, merci aux pompiers d'Herbeys pour le prêt de matériel, merci aux élus des communes environnantes qui ont partagé cette soirée avec nous, à M. Issindou, député de la circonscription, merci à tous et principalement aux Herbigeois qui sont venus si nombreux !

Lors de la réunion de bilan , il a été dit que le succès de cette manifestation est stimulant pour la suite, que l'on a renoué avec une très grande fréquentation, due sans doute aussi à une météo très favorable. La fête était belle, et bien organisée, la programmation variée et de qualité et qu'il y en avait pour tous les goûts musicaux. Le changement du lieu de scène a été très apprécié, l'espace est plus approprié. Il conviendra cependant d'améliorer certains points, comme la mobilisation d'autres bénévoles même si des progrès ont été constatés, le déplacement du bar de l'autre côté de la place, devant le mur de la future mairie, de rajouter des chaises, de communiquer davantage dans les communes environnantes, de collaborer avec le conservatoire ou l'école de musique d'Eybens.
De tout cela , on en tiendra compte, pour une fête aussi belle mais forcément différente l'année prochaine !
Alors rendez-vous sur la place d'herbeys, le 12 juin 2010 !!! Notez la date!

Nb : dimanche matin 14 juin, la fête s'est poursuivie en musique de 10H à midi sur la place du marché avec un mini-concert de Jean-Christophe CRAPIZ au piano accompagné de la soliste violoniste Yoko TAJIMA . Madame le maire offrait aux personnes présentes la sangria sous un soleil radieux et dans une ambiance très conviviale, comme souvent à Herbeys. *P/ le comité d'organisation, Ph Rego*

Les livres de mai et juin

Adultes

Romans

-Pour vous- D. Mainard
Prix des libraires 2009. Dans l'agence qu'elle a créée, Delphine a pour vocation de satisfaire tous les désirs de sa riche clientèle, en jouant de multiples rôles…

-Les éclaireurs- A. Bello
Prix du livre France-Culture Télérama. Histoire d'une organisation secrète internationale qui tente d'influer sur l'histoire des hommes et dont l'existence est remise en cause le 11-09-2001.

-Que serais-je sans toi ?- G. Musso
Gabrielle doit choisir entre son père et son amant, chacun voulant tuer l'autre… « Cocktail de suspense et d'imagination ».

-L'héritage d'un mariage- A.S. Greer
Une magnifique histoire d'amour, un portrait de l'Amérique des années 50, société minée par les peurs et les préjugés.

-Le remplaçant- A. Desarthe
Celui d'un grand-père tué en 42, un homme au rôle à la fois discret et nécessaire.

Policiers

-Chasses à l'homme- C. Guillaumot
Prix du Quai des Orfèvres. L'auteur, orfèvre en matière d'enquêtes, n'épargne au lecteur ni les angoisses du métier, ni les risques à payer.

-Le verdict du plomb- M. Connelly
L'avocat Haller doit élucider l'assassinat de son ami Vincent et défendre un magnat du cinéma accusé du meurtre de son épouse, quand il se découvre lui-même en danger.

Biographie

-Quand nous étions innocents- M. Hintermann et L. Krusche
« Un amour franco-allemand ». Deux parcours hors normes, émouvants, surprenants, se croisent et s'unissent.

BD

-Aya de Yopougon T4- M. Abouet et C. Oubrerie
-Jeronimus 2ème partie- Dabitch & Pendanx
« Après tout, une île, c'est l'une des images du paradis... »

Documentaires

-Les 100 meilleurs aliments pour votre santé et la planète- Dr L. Chevallier. Pour devenir un consommateur averti, résister au marketing industriel.

-Lait, mensonges et propagande- T. Souccar
Préface du Pr. H. Joyeux, cancérologue. Une enquête sur le lobby laitier et les effets réels du lait sur la santé.

-Cueillir et utiliser les plantes et les fruits sauvages de montagne- G. Hiobergary
Pour se familiariser avec le milieu naturel et retrouver des recettes populaires.

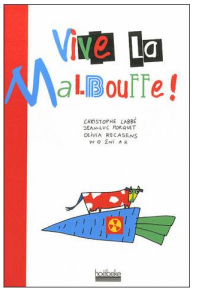

-Vive la malbouffe !-
C. Labbé, J.-L. Porquet
Le 1er guide enthousiaste

Jeunes

Albums

-De la petite taupe qui voulait savoir qui lui avait fait sur la tête- W. Holzwarth et W. Erlbrugh
-Graines de cabanes- P. Lechermeier et E. Puybaret
-Le pique-nique de la famille Souris-
-Les souris vont à la pêche- H. Yamashita et K. Iwamura
-Lili fait sa commandante- D. de Saint Mars
-T'es plus ma maman !- E. Abécassis et D. Garcia

-Ah ! Les bonnes soupes-
C. Boujon

BD

-Tom-Tom et Nana : Increvables
La tribu des affreux
Bienvenue au club !- J. Cohen
-Les Légendaires 4 : Le réveil de Kréa-Kaos
5 : Cœur du passé-
6 : Main du futur
7 : Aube et crépuscule
8 : Griffes et plumes- P. Sobral

1ères lectures

-Plume le Pirate 1-Strange pirates
Avec CD.
Collection « My First Reading Book ».
2-Le trésor de l'île aux perles
3 Le secret des Sept-Crânes
P. Thiès et L. Alloing

-Camille voudrait être une star
-Sarah adore la danse
-Le match de foot d'Enzo
-Romain adore les dinosaures- Paquita et J.-P. Chabot
-Le jour où mon frère viendra
-Nom d'une poule, on a volé le soleil ! - C. Jolibois

Romans

-Pavillon noir T4 : L'or du serpent à plumes
T5 : A l'assaut de Veracruz
T6 : Prisonniers de la pieuvre n
-Ounga pouliche des steppes- N. Pilley-Mirande
-Mon père est un homme-oiseau- D. Almond et P. Dunbar

Documentaires

-Copain des Petites Bêtes- L. Rogez
Le guide du petit entomologiste.

-Le grand livre d'infos et d'activités sur les aliments-
S. Floto-Stammen et C. Wagner
Un livre de découverte, rempli d'infos, de recettes et d'expériences.

-Les policiers
-Les animaux de la savane
-Le jardin
Collection « Mes P'tits Docs

CLUB DES QUATRE SEIGNEURS d'HERBEYS
PATISSERIES DES GRANDS-MERES
JUIN 2009

Chaque année, à Herbeys, depuis sa création il y a 35 ans, le Club des Quatre Seigneurs organise le matin du dimanche de la Fête des Mères, dans la salle du Conseil de la Mairie gracieusement mise à notre disposition pour la circonstance, une vente de pâtisseries préparées par les grands-mères

adhérentes à cette sympathique association. Les élections européennes ne nous ont pas permis de disposer de la salle cette année, mais Mauricette, a spontanément mis sa vaste salle de restaurant du Relais d'Uriage à notre disposition.
Le bénéfice réalisé par cette action de bénévoles, alimente la caisse du Club pour contribuer à la réalisation de ses activités culturelles et sociales .
Un temps doux a favorisé le succès de la vente. Dès 9 h, les tables étaient garnies de nombreuses et appétissantes douceurs : cakes, tartes et meringues, rapidement convoitées par les nombreux chalands, avertis du déménagement et impatients de se servir. A 11 h, il n'y avait plus rien à vendre !
La loterie, une coutume ancienne, présentait, comme les années précédentes, à raison de deux euros le billet, un jambon de près de cinq kilos. Un beau saucisson était proposé en guise de lot de consolation.
Le tirage, effectué à midi pile, a désigné le gagnant : Mr Louis Raynaud, sympathique glaciologue Herbigeois.
Mme Simone Cochet, adhérente au Club a décroché le saucisson. Deux Herbigeois satisfaits.
Un traditionnel pot de l'amitié a été partagé ensuite en présence de Mme Brigitte Goillot, Maire et membre du Club, et de Philippe Rego, 1er adjoint. Rejoints par notre fidèle ami Mr Lupianez, correspondant auprès du Dauphiné Libéré, ils ont pris quelques belles photos de l'événement.
Quinze convives, adhérents au Club, dûment libérés d'obligations familiales pour la circonstance , se sont retrouvés au même endroit pour y partager un excellent déjeuner, récompense bien méritée, dans une ambiance bien sympathique. Mille fois merci encore à Mauricette pour le logis et le couvert, aux acheteurs fidèles et à toutes les grands-mères qui ont œuvré la veille devant leurs fourneaux. Heureusement, il faisait bien moins chaud que lors de certaines années. Rendez-vous pris pour l'an prochain . Promis .

Mireille Chabert, Roger Nisol.

Spectacle de l'école du cirque

Merci à tous d'être venus si nombreux applaudir vos enfants. Le thème du spectacle cette année sur l'environnement n'était pas facile à illustrer et nous étions loin des acrobaties habituelles des petits et des plus grands, mais quel engouement de tous les acteurs !
Je remercie bien vivement madame le Maire de sa présence et de son intervention si chaleureuse. Encore merci à tous et à l'année prochaine.

Suzanne

Enorme succès pour le Gala de l'Ecole de danse classique

Samedi 13 juin a eu lieu le Gala de l'Ecole de Danse Classique d'Herbeys et Vaulnaveys à la Salle Amphidice de St Martin d'Hères.
Stéphanie Nicolet, professeur des deux écoles depuis 10 ans, avait choisi le thème de la vie parisienne. Plus de cent élèves ont évolué sous les yeux de spectateurs enchantés. C'est un Paris tout entier qui défile avec ses beaux quartiers, les grands magasins, une tour Eiffel illuminée en décor et la seine qui coule au son de Brel et d'Edith Piaf. Du café de Flore au Moulin rouge sans oublier un petit détour par l'Opéra, Notre Dame et le quartier chinois. Classique, danse orientale et French Cancan, tout y était pour conquérir le coeur du public. Les deux représentations ont fait salle comble. Il aura fallu un an de travail à Stéphanie et ses 110 élèves pour mener à bien ce beau projet.

Bravo Stéphanie c'était magnifique. Rendez-vous à dans deux ans pour un prochain gala et bien entendu à la rentrée 2009-2010 pour une nouvelle année de danse.

Mardi 16 juin a eu lieu le spectacle annuel des petites danseuses des classes d'éveil de 3 - 6 ans de Sandra Royer suivi d'un goûter pour fêter la fin de l'année. Merci à Sandra et à tous les enfants.

Bonnes vacances et rendez-vous à la rentrée.

Emmanuelle GATES

Associations

Forum des activités et des associations

Mercredi 8 septembre de 15H à 19H

à la Maison Pour Tous d'Herbeys

Venez vous inscrire aux stands !

Forum: Réunion de préparation
avec les responsables d'activités et d'associations
lundi 30 août à 18H30 à la MPT
Pour information, contactez philippe.rego@herbeys.fr ou mpt@live.fr

La méthode PILATES. Il existe 27 mouvements proposant une variété d'exercices et une progression pour chacun.
Renseignements Méthode PILATES: Vanessa GIL: 06.08.26.21.18

PRATIQUE DES LANGUES ITALIENNE ET ANGLAISE

La dixième année scolaire s'est terminée le vendredi 26 juin par la lecture en V.O de nouvelles brèves de Dino Buzzati et de Truman Capote et par le pot habituel de l'amitié.
Reprise le vendredi 2 octobre, même horaire : italien de 15 h à 16 h 30, ensuite : anglais de 16 h 30 à 18 h.
L'accès est gratuit, seule une participation minimale aux frais de photocopies est demandée tous les 3 mois.
Les " courageux élèves ", pour la plupart retraités, adhèrent au Club des 4 Seigneurs dont la Présidente est Mme Mireille Chabert.
Si l'aventure littéraire vous intéresse, venez nous retrouver. Tous niveaux, nous sommes très patients avec les moins préparés.

R Nisol

Musique

STAGE DE PIANO

par Jean-Christophe CRAPIZ
Vous souhaitez commencer ou vous perfectionner en Piano?
STAGE DE PIANO à HERBEYS
du 20 au 26 Juillet ou du 24 au 29 Août
Jean-Christophe CRAPIZ propose un Stage de Piano pour tous : enfants, adultes, débutants ou confirmés.
Les cours auront lieu chaque jour.
Le Prix est de 96€ pour une semaine
Réservations et Informations complémentaires au 0977 488 936

APEH / VENTE DE ROSES LE JOUR DE LA FETE DES MERES

L'opération « Roses pour la fête des mères » sur le marché a été un succès grâce aux Herbigeois et contribuera à financer des projets pour l'école.

Ecole

« L'école est finie »

Départ à la retaite de Lucette RIBET, Directrice de l'école

Il y avait beaucoup de monde ce mardi 30 juin dès 18H pour saluer Lucette RIBET, qui après 13 années passées auprès des enfants comme enseignante (325 enfants ont fréquenté sa classe) et puis comme Directrice, quitte Herbeys. Elle part à la retraite (en « pension », comme dirait M. MILESI, Inspecteur de l'Education Nationale qui a salué son professionnalisme) et va pouvoir consacrer son temps libre aux contes et à la montagne.
Madame GOILLOT, maire d'Herbeys lui a rendu un vibrant hommage en retraçant sa carrière et lui souhaité « bon vent ».
Ses collègues enseignantes et les enfants lui ont préparé de multiples surprises dont une chanson que le public a repris en cœur. Ses anciens élèves et les parents qui l'ont côtoyée et appréciée étaient présents. Lucette, émue de tout cette attention les saluait.
Merci Lucette et « bon vent ».

Ph.Rego

« Je vous remercie tous, élèves et anciens élèves, parents et enseignants pour tous vos témoignages d'amitié et j'espère faire un beau voyage en Turquie en pensant à vous tous.
Lucette Ribet »

Fête de l'Ecole, samedi 27 Juin 2009

A 10H, les parents sont regroupés dans les pelouses de la MPT: le soleil arrive suivi de près par le soleil. Cette année, un formidable nous amène à travers les océans. Guidés par de tous jeunes matelots, nous découvrons les danses et rythmes des différents continents. Quel beau voyage! Merci aux enfants, aux enseignants et tout particulièrement à Lucette qui voit là son dernier spectacle comme Directrice. Les festivités ont continué ensuite avec le traditionnel barbecue géant et la kermesse, sous un soleil radieux. Merci à tous les bénévoles qui ont, une fois encore contribué au succès de cette belle journée.

Pour l'APEH,
Nathalie COUETTE, Présidente de l'association

• COMPRENDRE

CANICULE

Selon l'âge, le corps ne réagit pas de la même façon aux fortes chaleurs.

Personne âgée

Mon corps transpire peu et a donc du mal à se maintenir à 37°C.

La température de mon corps peut alors augmenter : je risque le coup de chaleur (hyperthermie).

Enfant et adulte

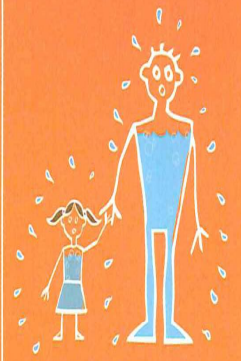

Mon corps transpire beaucoup pour se maintenir à la bonne température.

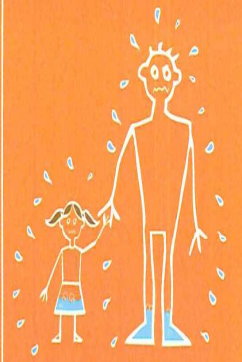

Je perds de l'eau : je risque la déshydratation.

• AGIR

CANICULE

Personne âgée

Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...

Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.

Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.

Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.

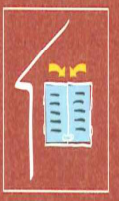

Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).

Je bois environ 1,5 L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool.

Je donne de mes nouvelles à mon entourage.

Enfant et adulte

Je bois beaucoup d'eau et ...

Je ne fais pas d'efforts physiques intenses.

Je ne reste pas en plein soleil.

Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.

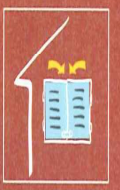

Je ne consomme pas d'alcool.

Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même.

Je prends des nouvelles de mon entourage.

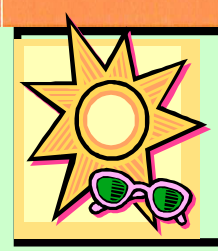

0 800 06 66 66
Canicule Info Service
(appel gratuit)